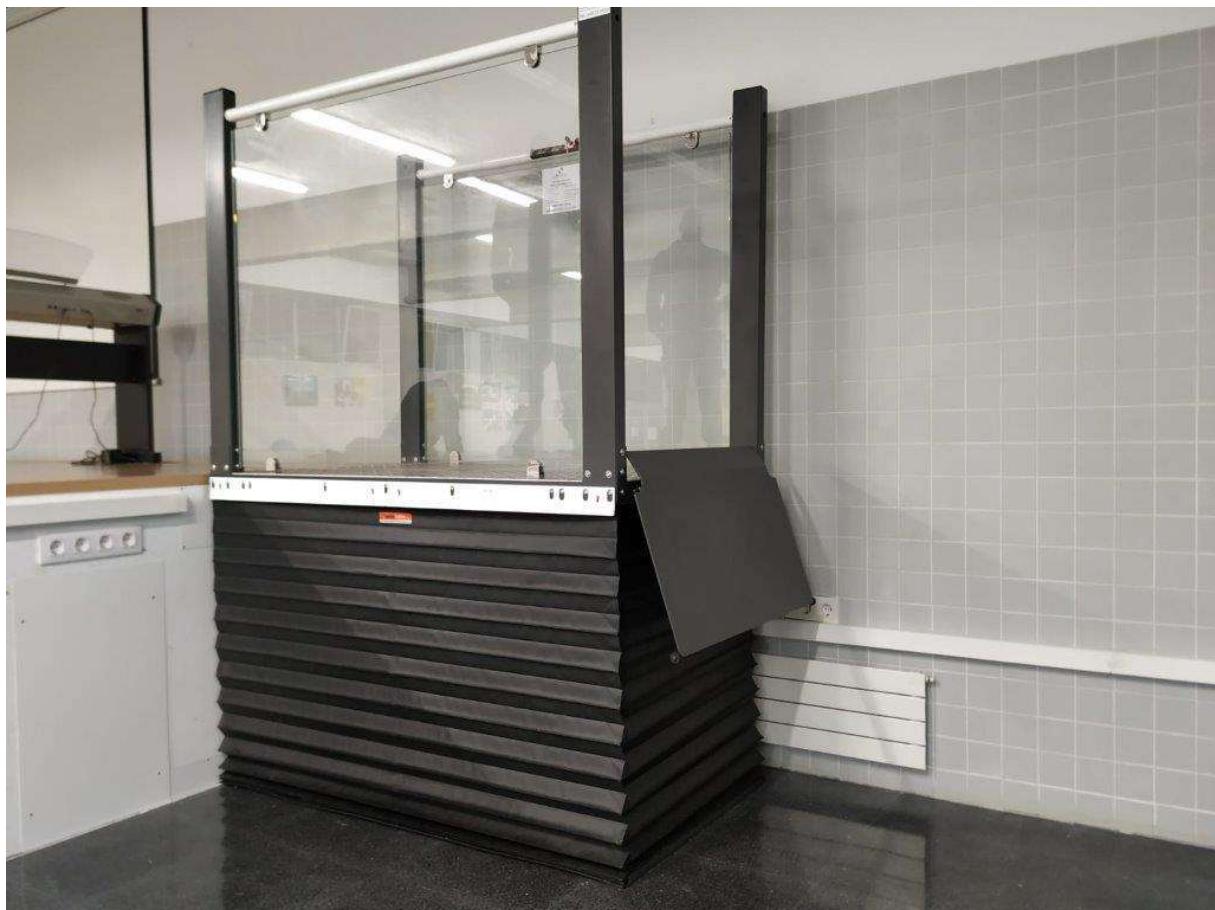

INSTRUCTIONS D'UTILISATION



ELEVATEUR VERTICAL POUR PERSONNES Modèle: SVX

Fabricant:

MORISPAIN S.A.

Adresse:

c\ Arangutxi 8, Polígono Industrial Júndiz
01015 Vitoria – Álava
ESPAGNE

Juin 2021

Numéro de série	
Adresse du bâtiment	
Nom du propriétaire de l'immeuble	
Date de livraison de l'équipement	

"Manuel original".

Ce manuel d'instructions correspond à la version originale produite en espagnol.

ÍNDICE

2.1. PORTÉE DE CE MANUEL	6
2.2. UNITÉS DE MESURE.....	6
2.3. INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ	7
2.4. NORMES DE RÉFÉRENCE.....	7
2.5. DÉFINITIONS	8
2.6. À PRENDRE EN COMPTE PAR L'INSTALLATEUR DE L'ASCENSEUR	8
2.7. À PRENDRE EN COMPTE PAR LE PROPRIÉTAIRE DE L'ASCENSEUR	8
2.8. A À PRENDRE EN COMPTE PAR L'ORGANISME DE MAINTENANCE	9
3.1. AVANT DE LA MISE EN SERVICE	10
3.2. CONSIDÉRATIONS DE SÉCURITÉ	10
4.1. LES MATÉRIAUX UTILISÉS DANS LE ELEVATEUR.....	12
4.2. EMBALLAGE	12
4.3. ÉLIMINATION FINALE	12
5.1. INTRODUCTION	13
5.2. DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'ÉQUIPEMENT.....	14
5.3. FICHE TECNIQUE.....	16
5.4. ÉMISSION DE BRUIT	16
6.1. PANNEAU DE CONTRÔLE	17
6.2. PANNEAU EXTERNE.....	18
6.3. MANOUVRE	18
6.4. CONDITIONS DE MANOUVRE	18
7.1. PROCÉDURE POUR UN SAUVETAGE.....	19

7.2. PROCÉDURE EN CAS DE PANNE DE COURANT	20
7.3. AUTRES PROCEDURES.....	20
8.1. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES	21
8.2. PROGRAMME DE MAINTENANCE.....	22
8.3. OUVERTURE MANUELLE DE LA PORTE (UNIQUEMENT POUR LE TECHNICIEN COMPÉTENT)	23
8.4. SAUVETAGE MANUEL (UNIQUEMENT POUR LE TECHNICIEN COMPÉTENT)	24

1. DECLARACIÓN DE CONFORMIDAD

DÉCLARATION "CE" DE CONFORMITÉ

MORISPAIN S.A.

c\ Arangutxi 8
Polígono Industrial Júndiz
01015 Vitoria – Álava
España

MORISPAIN S.A., en tant que fabricant et personne morale responsable de la constitution du dossier technique de construction, déclare que le système de levage :

Description:	ELEVADOR VERTICAL PARA PERSONAS
Modèle:	SVX
Materiale:	acero S275-JR y otros
Charge max.:	315 kg *

Conforme aux dispositions de la directive sur les machines 2006/42/CE.

Il est conforme aux dispositions des normes harmonisées suivantes :

- UNE-EN 12100:2012

* Selon UNE-EN 81-41:2011.

Opcionalmente otras cargas (según la Directiva de Máquinas 2006/42/CE).

2. INFORMATIONS GÉNÉRALES

2.1. PORTÉE DE CE MANUEL

Ce manuel d'instructions contient des informations utiles et importantes pour le bon fonctionnement et l'entretien de l'élévateur vertical de personnes. Il contient également des recommandations importantes pour prévenir les accidents et les dommages éventuels pendant le fonctionnement et l'entretien.

Ce document a été rédigé par MORISPAIN S.A. et est destiné à être utilisé par le propriétaire.

Ce manuel est considéré comme faisant partie de l'équipement et, avec le reste de la documentation qui l'accompagne, doit être remis au propriétaire et conservé en bon état d'utilisation et être accessible pendant toute la durée de vie de l'équipement.

Les personnes utilisant l'élévateur SVX (ci-après dénommé "l'élévateur") doivent être familiarisées avec le fonctionnement correct de l'élévateur et doivent consulter régulièrement ces instructions.

Les instructions de sauvetage en cas de personne piégée sont particulièrement intéressantes pour l'utilisateur.

2.2. UNITÉS DE MESURE

Sauf indication contraire, toutes les unités de mesure citées dans ce manuel et dans le programme de contrôle sont exprimées dans le système international.

2.3. INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

Notes de risque

i DANGER !

Indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, entraînera la mort ou des blessures graves.

ADVERTISSEMENT !

Indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, peut entraîner la mort ou des blessures graves.

ATTENTION

Indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, peut entraîner des blessures mineures ou modérées.

Remarques supplémentaires

NOTE

Le terme "note" est utilisé pour indiquer des informations importantes ou des conseils d'utilisation..

2.4. NORMES DE RÉFÉRENCE

La conception et la fabrication de l'ascenseur sont réalisées conformément aux spécifications de ce dossier, respectant ainsi les spécifications de la législation suivante, tant nationale qu'européenne :

- Directive 2006/42/CE, du Parlement européen et du Conseil, du 17 mai 2006, relative aux machines et modifiant la directive 95/16/CE (refonte).
- Décret royal 1644/2008 du 10 octobre 2008, établissant les règles de commercialisation et de mise en service des machines.
- Loi 31/1995 du 8 novembre 1995 sur la prévention des risques professionnels.

En outre, les indications des normes harmonisées suivantes sont prises comme référence:

- UNE-EN 81-41:2011. Règles de sécurité pour la construction et l'installation d'ascenseurs. Ascenseurs spéciaux pour le transport de personnes et de charges. Partie 41 : plates-formes élévatrices verticales destinées à être utilisées par des personnes à mobilité réduite.

- UNE-EN 12100:2012. Sécurité des machines. Principes généraux de conception. Évaluation et réduction des risques.

2.5. DÉFINITIONS

Installateur : Personne ou entreprise qui monte et installe l'ascenseur fourni par le fabricant MORISPAIN S.A. Ses tâches peuvent inclure la maçonnerie, les travaux civils, la soudure, la mécanique, l'éclairage ou l'électricité.

Propriétaire : Personne qui a le pouvoir de disposer de l'installation et qui est responsable de son fonctionnement et de son utilisation.

Organisme de maintenance : Entreprise ou partie d'entreprise dans laquelle une ou plusieurs personnes compétentes en matière de maintenance effectuent des opérations de maintenance pour le compte du propriétaire de l'installation.

Personne compétente en matière d'entretien : une personne désignée, convenablement formée, qualifiée par ses connaissances et son expérience pratique, ayant reçu les instructions nécessaires et soutenue par son organisme d'entretien pour garantir que les opérations d'entretien requises sont effectuées en toute sécurité.

2.6. À PRENDRE EN COMPTE PAR L'INSTALLATEUR DE L'ASCENSEUR

Il est nécessaire que l'installateur connaisse la législation en vigueur en matière de construction, de sécurité et d'accessibilité dans la région ou le pays où l'ascenseur doit être installé. Il peut être obligatoire d'enregistrer l'installation auprès de l'autorité et/ou de signer un contrat de maintenance.

2.7. À PRENDRE EN COMPTE PAR LE PROPRIÉTAIRE DE L'ASCENSEUR

- Il doit maintenir l'installation en état de fonctionnement sûr. Le propriétaire doit faire appel à un organisme de maintenance conforme aux exigences de la norme EN 13015.
- Il doit mettre l'ascenseur hors service lorsque le système de communication bidirectionnelle n'est pas opérationnel (uniquement pour les modèles équipés d'un tel système).
- L'obligation d'arrêter l'installation en cas de situations dangereuses.
- L'organisme de maintenance doit être informé :
- L'emplacement des clés permettant d'accéder à toutes les parties de l'ascenseur.
- L'identité des personnes accompagnant le personnel de maintenance, si nécessaire.

2.8. A À PRENDRE EN COMPTE PAR L'ORGANISME DE MAINTENANCE

- Il est chargé de tenir un registre des résultats de chaque intervention due à une défaillance de l'installation. Ces enregistrements doivent inclure le type de défaillance. Ils doivent être disponibles sur demande auprès du propriétaire.
- Il doit mettre l'installation hors de danger en cas de situation dangereuse et informer le propriétaire.
- Il doit fournir les pièces de rechange nécessaires pour chaque réparation.
- Doit être en mesure de fournir une personne compétente pour toute inspection par un tiers autorisé ou pour des travaux de maintenance sur le bâtiment dans les zones réservées à l'organisme de maintenance.
- La nécessité d'un entretien régulier

3. SECURITÉ

3.1. AVANT DE LA MISE EN SERVICE

Pour la mise en service de l'ascenseur, le propriétaire doit s'assurer que les éléments suivants sont réalisés :

- Faites figurer le nom et le numéro de téléphone de l'entreprise de maintenance dans un endroit visible de la plate-forme.

Il est également recommandé que le propriétaire

- A contracté un service d'entretien planifié, qui doit être effectué par une société d'entretien.
- dispose d'un service d'appel "24 heures sur 24" pour l'ascenseur pendant toute la durée de son fonctionnement.

3.2. CONSIDÉRATIONS DE SÉCURITÉ

Le propriétaire de l'installation doit s'assurer que le bâtiment est sûr en respectant les considérations suivantes :

- Si une personne ne peut pas être secourue rapidement, en raison de la disponibilité du personnel de secours, l'ascenseur doit être mis hors service.
- Les zones d'accès aux zones de maintenance doivent être maintenues sûres et propres. La société de maintenance doit être informée de tout changement ou danger dans ces zones.
- Les clés des portes d'entretien et d'étage doivent être gardées en sécurité et inaccessibles aux personnes non autorisées.

Une maintenance préventive doit être effectuée pour maintenir la sécurité de l'ascenseur.

Les contrôles périodiques des équipements de sécurité permettent de localiser les composants défectueux avant qu'ils ne tombent en panne.

! ADVERTISSEMENT !

Les consignes de sécurité suivantes doivent être respectées.



Fig. 1 Ne poussez pas / ne vous appuyez pas sur les portes.

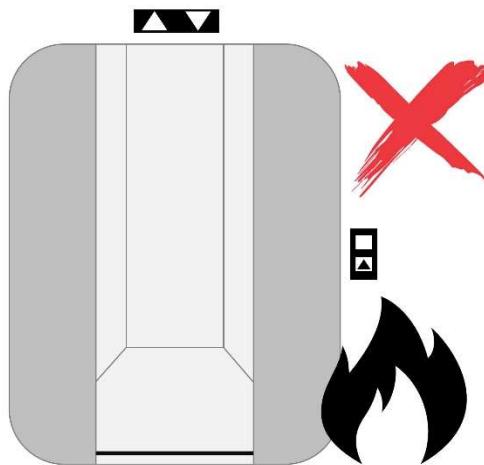


Fig. 2 Ne pas utiliser en cas d'incendie.



Fig. 3 Ne pas autoriser l'utilisation par des enfants non accompagnés.

4. ENVIRONNEMENT

4.1. LES MATERIAUX UTILISÉS DANS LE ELEVATEUR

Les releveurs sont fabriqués à partir de différents types d'acier. Il existe différents composants électroniques ainsi que des matières plastiques.

Les matières dangereuses les plus courantes et leur utilisation dans l'ascenseur :

Materiale	Utilisé
Huile ISO HV-46	Oui
Batterie au plomb	Oui
Tubes fluorescents contenant du mercure	Non
Amiante	Non

Fig. 4 Tableau des matières dangereuses.

NOTE

L'entreprise de maintenance doit avoir mis en place des procédures adéquates de gestion des déchets..

4.2. EMBALLAGE

Pour l'installation, les pièces de l'ascenseur sont emballées dans des caisses en bois. Le carton et le plastique sont également utilisés pour protéger les petites pièces contre les dommages causés par le transport et la manutention. Ils doivent être triés et recyclés lorsque les circonstances locales le permettent..

4.3. ÉLIMINATION FINALE

Le démontage et l'élimination du palan en fin de vie doivent être effectués par une entreprise spécialisée dans l'élimination des déchets.

Chaque pays dispose de réglementations différentes concernant l'élimination des déchets électroniques ou dangereux, tels que les piles. Il est nécessaire de respecter strictement les normes spécifiques en vigueur dans le pays d'utilisation de l'équipement.

Ne pas jeter les composants de l'équipement dans les déchets ordinaires..

5. DESCRIPTION DU DE L' EQUIPEMENT

5.1. INTRODUCTION

L'ascenseur consiste en une machine hydraulique à entraînement direct. Il est conçu pour être utilisé dans les maisons, les immeubles et les locaux commerciaux. Il permet à toute personne, ou à toute personne ayant un handicap ou une mobilité réduite, de surmonter les barrières architecturales.

Les dimensions et les charges de l'ascenseur sont conçues pour être utilisées par plusieurs passagers debout, ou par un passager en fauteuil roulant avec un accompagnateur. En fonction des dimensions de la cabine choisie, elle convient aux fauteuils roulants manuels et motorisés compacts (classe A et B selon la norme EN 12184) ainsi qu'aux scooters de taille moyenne.

NOTE

Le fabricant décline toute responsabilité pour tout dommage ou blessure, aux personnes ou à d'autres équipements, résultant de l'utilisation du palan pour une opération autre que celle pour laquelle il a été conçu.

L'ascenseur est conçu pour résister à une utilisation faible et non intensive comme les ascenseurs classiques. Il peut être installé dans des bâtiments existants, en construction ou en rénovation et est particulièrement recommandé dans :

- Maisons unifamiliales ou maisons de ville à usage privé.
- Blocs d'habitation à usage privé.
- Bâtiments publics à usage restreint.

Une utilisation excessive de l'équipement peut entraîner une détérioration accélérée de certains de ses composants, auquel cas la fréquence de l'entretien doit être augmentée pour prolonger la durée de vie de l'équipement..

5.2. DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'ÉQUIPEMENT

L'élévateur SVX est constitué d'un cadre à ciseaux à l'intérieur d'une gaine fermée ou partiellement fermée, qui peut être réalisée dans n'importe quel matériau résistant qui garantit la protection du système contre d'éventuels dommages causés par des agents atmosphériques.

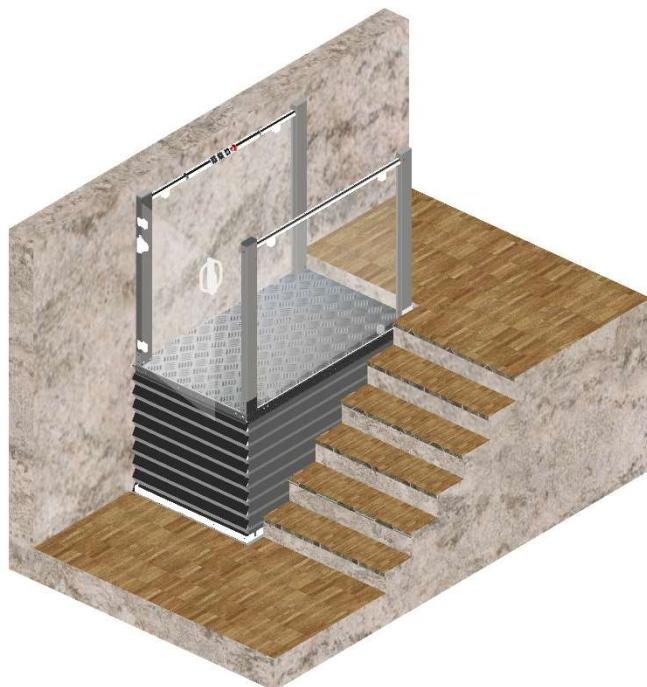


Fig. 5 Parties du SVX.

L'ascenseur se compose essentiellement de :

- 1- Unité de puissance hydraulique. Equipement hydraulique qui comprend les éléments suivants : moteur, pompe, filtre à huile, bloc de soupapes, électrovannes, commande manuelle pour l'abaissement d'urgence, pompe manuelle pour le relèvement d'urgence et huile de qualité ISO HV 46.
- 2- Cab. C'est l'ensemble formé par le cadre de la cabine et les plaques qui l'entourent, à l'intérieur duquel sont placées les personnes qui vont passer d'un niveau à l'autre. Il est équipé d'un panneau de boutons de commande et, dans les cas où il y a un espace ouvert, d'une porte de fermeture. En option, la cabine peut être une enceinte fermée.
- 3- Portes d'étage. Situées à chaque niveau, elles sont articulées, manuelles et sont équipées d'une serrure avec contact de présence électrique et interverrouillage. En option, ils peuvent être motorisés avec un courant de 24 Vdc.

- 4- Panneau de contrôle électrique. Contrôle le fonctionnement de la plate-forme élévatrice.

i ADVERTISSEMENT !

Ne retirez jamais les protections des systèmes électriques lorsque le système est sous tension. Les systèmes électriques du palan se trouvent derrière ces protections et il existe donc un risque de choc électrique si elles sont retirées.

L'ascenseur intègre les dispositifs de sécurité suivants :

- 5- Valve parachute avec actionnement par augmentation de vitesse dans la cabine, ou par rupture de conduction hydraulique. Il bloque la descente du piston, et donc l'arrêt de la cabine.
- 6- Bords sensibles avec soufflet, qui bloque la descente de la cabine en cas de rencontre d'un obstacle.
- 7- Soupape de sécurité et remise à niveau avec la porte fermée, pour maintenir le niveau entre le plancher de la cabine et le niveau d'arrêt avec la porte fermée.
- 8- Sauvetage manuel en cas de panne de courant (VOIR INSTRUCTIONS DE SAUVETAGE).
- 9- Dispositif de contrôle électrique sur les portes du plancher et de la cabine, qui empêche l'ouverture de la porte palière si la cabine n'est pas face à la porte palière ; ou le fonctionnement de la plate-forme si une porte est ouverte.
- 10-Contrôle de la surcharge.
- 11-Pression constante sur les boutons de la cabine et les boutons externes pour faire le trajet.
- 12-Arrêt d'urgence dans l'habitacle.
- 13-(En option) Rideau photo-cellulaire ou photo-électrique sur le côté opposé de la porte d'accès, qui arrête le mouvement de l'ascenseur si une personne ou un objet s'approche trop près du mur.
- 14-Etriers de sécurité mécaniques pour l'accès à la partie inférieure de l'ascenseur.

5.3. FICHE TECNIQUE

Le tableau ci-joint présente les caractéristiques des différents éléments qui composent l'ascenseur :

CONCEPT	DESCRIPTION
Max.Dimension	Configuration standard : 800x1550 mm (conformément à la norme EN 81-41). Autres dimensions en option (conformément à la directive sur les machines 2006/42/CE).
Charge max. (Q)	En configuration standard : 385 kg (selon la norme EN 81-41). Autres charges optionnelles (conformément à la directive sur les machines 2006/42/CE).
Vitesse max.	0,15 m/s
Course max.	1000 mm.
Traction	Hydraulique en suspension 1:1 (standard)
Cabinne	Semi-cabine, de série avec une demi-porte dans la cabine équipée d'une serrure électrique et d'un pêne dormant. En option, il peut être installé sans porte dans la cabine, à condition d'être installé dans des niches fermées avec une porte munie de serrures électriques et de pênes dormants.
Caractéristiques électriques	Moteur triphasé alimenté par un variateur de fréquence.
Système hydraulique	Groupe hydraulique avec moteur immergé et pompe à vis. Groupe de vannes avec une vitesse vers le bas et, au moyen du variateur de fréquence, une vitesse régulée vers le haut.
Composants de sécurité	Certifié, selon la norme EN 81-20 si applicable : Valve de verrouillage/parachute Moris 0825/P (HES) (ou similaire) Soupape de sécurité Blain L10 (ou similaire) Certifié selon la directive 2006/42/CE, et/ou les exigences de la norme EN 81-41: Serrure électrique Schmersal AZM 161 (ou similaire)

5.4. ÉMISSION DE BRUIT

Le niveau de pression acoustique continu équivalent pondéré A émis par l'ascenseur est inférieur à 70 dB(A).

6. UTILISATION

6.1. PANNEAU DE CONTRÔLE

Il est situé sur la main courante de la cabine.



Fig. 6 Panneau de contrôle

Affichage des informations.

(En option) Peut afficher diverses informations, telles que l'étage auquel il se rend, la surcharge, le défaut, etc.

Sélecteur de touches.

(Facultatif) Il faut le tourner avec la clé insérée afin d'appuyer sur l'étage souhaité.

Bouton d'appel de niveau.

Déplace l'ascenseur au niveau souhaité. Normalement, le niveau "0" correspond au plancher bas.

Bouton d'alarme.

Active le buzzer d'alarme. En option, il permet de communiquer avec le service de dépannage (s'il est contracté par le propriétaire).

Bouton d'arrêt d'urgence.

Coupe l'alimentation électrique de l'ascenseur en cas d'urgence. S'arrête immédiatement.

Remarques:

Les boutons pousoirs des niveaux doivent être enfouis pendant toute la durée du trajet.

S'il est relâché avant que le niveau souhaité ne soit atteint, l'ascenseur s'arrête immédiatement.

6.2. PANNEAU EXTERNE

Il se réduit à un bouton d'appel, situé sur un pilier vertical de l'ascenseur, ou sur le mur mitoyen du bâtiment, si le client le préfère. En option, il peut s'agir d'une touche au lieu d'un bouton poussoir.

Il n'est pas nécessaire d'appuyer sur le bouton d'appel pendant toute la durée du trajet, une seule pression suffit.

Selon le modèle, lorsque l'ascenseur est situé dans une gaine ouverte, des boutons d'appel du type "homme présent" doivent être utilisés (directive 2006/42/CE).

6.3. MANOUVRE

L'ascenseur n'est pas équipé d'une mémoire, il ne répond donc qu'au premier appel qu'il enregistre. Après l'appel, les boutons poussoirs de chaque étage s'allument, indiquant qu'il est occupé.

Lorsque le passager de la voiture appuie de manière continue sur un bouton, la voiture se déplace immédiatement à l'étage requis. Si une autre personne appelle l'ascenseur depuis un autre étage, l'appel ne sera pas enregistré et ne sera pas pris en charge.

6.4. CONDITIONS DE MANOUVRE

- - Toutes les portes doivent être fermées : si la porte d'un niveau quelconque est ouverte, l'ascenseur ne répondra pas à l'appel.
- Il existe une limite de temps : si environ 8 secondes s'écoulent après que l'ascenseur a atteint le niveau souhaité et qu'il n'y a pas d'accès, la porte se ferme automatiquement (que la serrure standard soit présente ou que la porte soit motorisée en option à 24 Vdc).

7. INCIDENTS

Les situations suivantes nécessitent l'intervention d'une personne compétente :

- L'ascenseur s'est arrêté en raison d'un dysfonctionnement. Les secours sont nécessaires (voir section 7.1).
- L'alarme a été déclenchée et il y a une personne à l'intérieur (voir section 7.1).
- En raison d'une panne d'alimentation externe (voir section 7.2).
- En raison d'une défaillance de l'éclairage de la plate-forme.
- Un bruit anormal dans l'installation.
- L'ascenseur est arrêté et les portes ne se ferment pas..

ATENTION

N'essayez pas de sortir de l'ascenseur sans l'aide d'une personne compétente. Il est très dangereux de tenter de sortir de l'ascenseur sans aide extérieure. Attendez l'arrivée du technicien et suivez ses instructions.

7.1. PROCÉDURE POUR UN SAUVETAGE

L'ascenseur s'est arrêté entre les étages en raison d'un dysfonctionnement. Par exemple : câble du système d'entraînement indirect, carte de contrôle électronique, etc.

Dans ce cas, une manœuvre de sauvetage est nécessaire. Restez calme. La manœuvre de sauvetage ne signifie pas qu'il y a un danger, au contraire, elle le prévient. La ventilation est suffisante.

1. essayez de remettre l'ascenseur en marche en appuyant sur le bouton du niveau souhaité (0, 1, etc.).
2. Appuyez sur le bouton d'alarme. Le buzzer d'alarme se déclenche et avertit les personnes se trouvant à proximité.
3. (En option, si le propriétaire le demande) L'ascenseur est équipé d'une communication avec le service d'intervention. Attendez quelques secondes, la conversation ne commencera pas immédiatement.
4. Suivez les instructions du service. Un technicien compétent se rendra sur l'ascenseur. Si le service n'est pas souscrit par le propriétaire, vous devez appeler le numéro de téléphone indiqué sur le panneau de commande.
5. Lorsque le technicien arrive sur place, il entame la manœuvre de sauvetage, qui consiste à soulever la plate-forme à l'aide d'une pompe à main ou en mettant en marche le système de sauvetage.
6. Le technicien doit initier la descente manuelle de sauvetage, au moyen d'une commande hydraulique qui permet de descendre à une vitesse plus lente. Pour plus d'informations, voir la section 8.4.

7. Enfin, après avoir atteint le niveau bas, le technicien doit ouvrir la porte d'accès, en utilisant une clé spéciale. Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à la section 8.3.
8. Sortez de l'ascenseur normalement. Le technicien déclarera la machine "hors service".

En cas de défaut, les boutons poussoirs de tous les niveaux restent allumés.

7.2. PROCÉDURE EN CAS DE PANNE DE COURANT

L'ascenseur s'est arrêté entre les étages en raison d'un manque d'alimentation externe.

Dans ce cas, vous pouvez poursuivre le voyage vous-même. Restez calme. Cette manœuvre ne signifie pas qu'il y a un danger, au contraire, elle le prévient. La ventilation est suffisante.

1. remettez l'ascenseur en marche en appuyant sur le bouton du niveau inférieur (rez-de-chaussée), normalement indiqué par "0".
2. maintenez le bouton enfoncé jusqu'à ce que vous atteigniez le niveau inférieur.
3. Ouvrir la porte normalement (option : les portes motorisées en 24 Vdc s'ouvrent aussi automatiquement lorsqu'elles atteignent le niveau inférieur).

Il est également conseillé de prévenir le service d'intervention en appuyant sur le bouton d'alarme. Le technicien peut alors vérifier le bon fonctionnement de l'ascenseur et exclure d'autres dysfonctionnements.

L'ascenseur est capable d'effectuer cette manœuvre car il est équipé d'une batterie qui alimente automatiquement les systèmes de sécurité et les commandes en l'absence d'alimentation externe. Il n'est possible que de descendre en niveau, pas de monter.

7.3. AUTRES PROCÉDURES

L'ascenseur présente un autre problème. Par exemple :

- Une défaillance de l'éclairage de la plate-forme.
- Un bruit anormal dans l'installation.
- L'ascenseur est arrêté et les portes ne se ferment pas.

Il est nécessaire de prévenir le service d'intervention en appuyant sur le bouton d'alarme. Le technicien pourrait vérifier le bon fonctionnement de l'ascenseur et exclure d'autres pannes.

En cas de défaut, les boutons poussoirs de tous les niveaux restent allumés.

8. MANTENANCE

8.1. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

L'ascenseur doit être entretenu par une entreprise de maintenance compétente. Une attention particulière doit être accordée à l'entretien des composants de sécurité.

i DANGER !

Si vous devez vous trouver sous la plate-forme pour effectuer des travaux de maintenance, suivez les instructions détaillées de la procédure d'entrée et de sortie sous l'ascenseur. Ces instructions se trouvent à l'intérieur de l'armoire de commande. Cette opération ne doit être effectuée que par du personnel compétent et formé.

Toutefois, un autocollant est installé sur le bord sensible de l'accès au quai, rappelant l'obligation de connaître la procédure d'entrée et de sortie.



ATTENTION : Il est totalement interdit d'accéder sous la plate-forme sans connaître la PROCEDURE D'ACCÈS SOUS LA PLATE-FORME, située à l'intérieur de l'armoire de commande.

NOTE

Si vous détectez un comportement anormal, contactez immédiatement votre société de maintenance. Arrêtez le palan dans les situations dangereuses.

8.2. PROGRAMME DE MAINTENANCE

Ne dépassiez pas les intervalles d'entretien recommandés, sauf indication contraire du fabricant.

ÉLÉMENT	INTERVALLE (mois)	ACTIONS (SI NÉCESSAIRE)		
		LUBRIFICATION	RÉGLAGE	NETOYAGE
ÉQUIPE				
Documentation	12			
Système de contrôle : précision de remise à niveau et d'arrêt	4		X	
Gaine				
Protection de l'gaine, panneaux	4			X
Installtion électrique	4			
Interrupteurs de fin de course	12		X	
Connexions hydrauliques	12			
Valve de sécurité	4			
Tuyau de connexion électrique	12			
Absence d'eau et d'huile	4			X
CHASSIS ET CABINE				
Bord sensible sous la plate-forme	4		X	
Fixation du châssis de la plate-forme	4		X	
Fonction de la manœuvre de sauvetage	12			
Éclairage (certains modèles seulement)	4			X
Circuit de sécurité : dispositifs électriques	4			X
Boutons pousoirs	4			
Dispositifs d'alarme (communication) (certains modèles seulement)	4			
Portes de la cabine : verrouillage et commande	4		X	X
Cellule photoélectrique ou rideau lumineux (uniquement sur certains modèles)	4			

ÉLÉMENT	INTERVALLE (mois)	ACTIONS (SI NÉCESSAIRE)		
		LUBRIFICATION	RÉGLAGE	NETOYAGE
ÉQUIPEMENT DE L'ÉTAGE				
Boutons pousoirs	4			X
Fonctionnement de la porte	4		X	X
TEST MANOEUVRE				
Fonctionnement, bruit, confort, précision d'arrêt	4			X

Fig. 7 Tableau des intervalles et des éléments d'entretien.

8.3. OUVERTURE MANUELLE DE LA PORTE (UNIQUEMENT POUR LE TECHNICIEN COMPÉTENT)

En cas de maintenance ou d'incident, la porte palière peut être ouverte avec une clé spéciale à fente triangulaire. Veillez à ce que la cabine soit proche du niveau de la porte où elle se trouve.

i ADVERTISSEMENT !

Lors de l'ouverture manuelle de la porte, faites attention au palan. Prenez les mesures appropriées pour prévenir le risque de chute. Seul le personnel de maintenance autorisé est habilité à ouvrir les portes de l'ascenseur manuellement..

1. Ouvrez la serrure de la porte palière avec la clé de secours. La serrure revient d'elle-même en position fermée après l'ouverture.
2. Déverrouillez la porte.

8.4. SAUVETAGE MANUEL (UNIQUEMENT POUR LE TECHNICIEN COMPÉTENT)

En cas d'incident, le sauvetage manuel de l'ascenseur est possible (selon les conditions de la section 7.1).



C/ ARANGUTXI N°8 01015 VITORIA-GASTEIZ (ÁLAVA)
ESPAÑA TEL. +34 945292260

MODÈLE				
NUMÉRO DE SÉRIE				
ANNÉE DE FABRICATION				
PUISSEANCE (kW)				
CHARGE MAXIMALE				
CAPACITÉ	<input type="checkbox"/>	 + 	<input type="checkbox"/>	 + 

INSTRUCTIONS DE SAUVETAGE EN DESCENTE MANUELLE



DANGER ! VANNE D'URGENCE EN MOUVEMENT EN DESCENT

- 1-ABAISSEZ L'AIMANT MAGNÉTO-THERMIQUE MAG1 ET MAG2 RELEVÉ (FIG.1)
- 2-MAINTENEZ ENFONCÉ L'ACTIONNEUR ILLUSTRÉ À LA FIG2 POUR ABAISSER MANUELLEMENT L'ASCENSEUR JUSQU'AU REZ-DE-CHAUSSEE.
- 3-OUVREZ LA PORTE DE LA VOITURE (LA SERRURE EST À COMMANDE ÉLECTRIQUE).
- 4-SI LA PORTE DE LA VOITURE NE PEUT PAS ÊTRE OUVERTE, UTILISEZ LA CLÉ DE DÉVERROUILLAGE MANUEL FIG 3.
- 5-SI CELA N'EST PAS POSSIBLE DIRECTEMENT, L'OPÉRATION DE SAUVETAGE DOIT ÊTRE EFFECTUÉE PAR DU PERSONNEL COMPÉTENT.



FIG 1 FIG 2 FIG 3

INSTRUCTIONS D'ANNULATION MANUELLE À L'ASCENSION



DANGER : OPÉRATION DE REMONTÉE D'URGENCE

- 1-VÉRIFIEZ QUE L'ASCENSEUR N'EST PAS AU REZ-DE-CHAUSSEE ET QUE LE MANOMÈTRE N'EST PAS SOUS PRESSION FIG 5.
- 2-ABAISSEZ LE COMMUTATEUR MAGNETO-THERMIQUE MAG1 FIG 6
- 3-ACTIONNEZ MANUELLEMENT LE LEVIER DE LA POMPE MANUELLE D'URGENCE, JUSQU'A CE QUE LE MANOMÈTRE INDIQUE LA PRESSION STATIQUE DE SON ÉTAT FIG 7.
- 4-CONTINUEZ AVEC LES INSTRUCTIONS DE SAUVETAGE EN DESCENTE SI NÉCESSAIRE.



FIG 4 FIG 5

IMPORTANT DE CONNECTER CORRECTEMENT LA PROTECTION THERMIQUE AVANT DE DÉMARRER LE MOTEUR.

SVX-002/1